

Pôle Education

Mission : Assurer un accompagnement éducatif, pédagogique et scolaire adapté aux besoins des enfants et des jeunes en situation précaire.

Services :

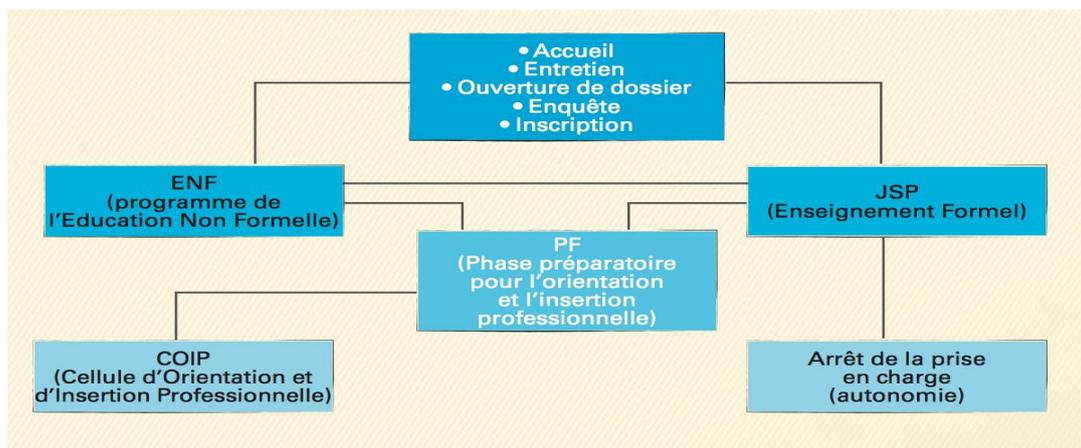
- * **1976-2015** : Jardin d'Enfants multi social (préscolaire).
- * **1996** : Lutte contre l'abandon scolaire en milieu rural et faciliter la scolarisation
- * **1997**: Section de jeunes en situation précaire, JSP
- * **2006** : Gestion du centre socioéducatif et culturel de Sidi Maarouf, spécialisé en cours de langues, Education non formelle et Cellule d'Orientation et d'insertion professionnelle
- * **2015** : **Partenariat Heure Joyeuse-EMB Casablanca. (Ecole Belge) 11 enfants pris en charge totalement par l'EMB**
- * **2015** : **Parentalité**, accompagnement des parents des jeunes enfants en situation précaire pour la prise en charge de leurs enfants et le respect de leur scolarisation.

◆ 1 Section Jeunes en situation précaire (JSP) ◆

► **Objectifs :**

Assurer un environnement sécurisé, propice à l'évolution psychologique, culturelle et sociale des enfants en situation précaire.

► **Fonctionnement :**



Les jeunes pris en charge dans la section JSP suivent, soit une mise à niveau pour intégrer le cycle de l'enseignement formel ou le cycle de l'Education Non Formelle. Ensuite, ils intègrent la Cellule d'Orientation et d'Insertion Professionnelle ou suivent l'enseignement formel.

► Moyens

- 1 responsable du pôle Education
- 1 assistant social
- 3 institutrices
- 2 Educateurs, chargés d'animation et d'accompagnement
- Plusieurs stagiaires issus d'instituts spécialisés dans les métiers du social
- 15 bénévoles pour soutenir l'équipe du pôle, pour les cours de soutien et les activités parascolaires de la section
- Un relais avec l'école Belge de Casablanca et les familles

► Impact

Quel que soit son degré d'exclusion éducative à l'arrivée à l'Heure Joyeuse, quel que soit son cycle de réinsertion scolaire, formel ou informel, le jeune acquiert des compétences lui permettant d'accéder à des formations ou à un cycle formel d'éducation scolaire lui permettant d'assurer son avenir dignement. (4 bacheliers en 2015-4 bacheliers en 2016-3 bacheliers en 2017 sur une moyenne annuelle de 120 élèves de différents niveaux).

► Coût de la prise en charge annuelle (en Dhs)

Nb moyen d'enfants pris en charge sur l'année 2017-2018	109
Coût moyen par jeune (arrondi)	7574 Dhs
Total	825 555 Dhs

◆2 Centre de langues –Sidi Maarouf ◆

► Objectifs :

- Doter le quartier excentré de Casablanca, Sidi Maarouf, d'un centre socio culturel dédié à l'enseignement de langues par un professionnel, le centre CEFOR de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie au Maroc (CFCIM).
- Doter le centre socio culturel de Sidi Maarouf d'une Cellule d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (COIP) dédiée aux jeunes de ce quartier.

► Fonctionnement :

Les jeunes deviennent adhérents du centre socioculturel de Sidi Maarouf :

- Cours d'anglais qualifiants de différents niveaux
- Cours de français qualifiants de différents niveaux
- Formation en informatique par l'association AJI, association dépendant de Dell
- Cellule d'Orientation et d'Insertion Professionnelle
- Echanges associatifs
- Evènements culturels

► Moyens

- 1 Directeur du Centre
- Agent de coordination
- Le personnel de la COIP
- Des enseignants du CEFOR
- Des informaticiens de l'association AJI

► Impact

Renforcement des capacités des enfants, des jeunes et des adultes en français et en anglais avec validation des acquis par l'obtention de diplômes (324 inscrits en cours de français et anglais en 2017-2018)

Formation en informatique validante

Sur l'effectif de la COIP :

368 jeunes accueillis en 2017-2018

► Coût de la prise en charge annuelle par bénéficiaire (en Dhs)

	Nb de jeunes pris en charge sur l'année 2017-2018	Coût annuel de la prise en charge	Coût par jeune (arrondi)
Cours de langues	177	862 950 Dhs	4 875 Dhs

◆ 3 Education et lutte contre l'abandon scolaire dans le monde rural ◆

► Objectifs :

- Mobilisation en faveur de la scolarisation en particulier pour les petites filles/Opération cartables. Soutien d'un projet de chauffage des classes dans la région du Haut Atlas
- Lutter contre l'abandon scolaire :
 - Opération vélos
 - Opération Bus scolaires directement prise en charge par un partenaire privé

► Fonctionnement :

- Choix d'un relais associatif local
- Mise en place de l'opération
- Suivi de la scolarisation et de l'opération
- Partenariat avec la délégation locale du Ministère de l'Education Nationale
- Partenariat avec la commune

► Impact des opérations :

- Diminution importante de l'abandon scolaire
- Augmentation de la scolarisation des petites filles

► Coût des opérations dans le monde rural

- 150 DHS : livres-cartable et fournitures scolaires
- 1100 DHS : achat d'un vélo, du casque et de la trousse de réparation
- 599 DHS : construction, livraison, installation et suivi d'une chaudière dans une classe.

Présentation de l'Heure Joyeuse

L'Heure Joyeuse est une association à but non lucratif, active depuis 1959, reconnue d'utilité publique. Elle est la 1^{ère} association marocaine labellisée par Vigéo en RSE. Engagée dans la lutte contre l'exclusion sociale, l'Heure Joyeuse développe à Casablanca et pour certaines régions rurales du Maroc des programmes de santé, d'éducation et de formation et d'insertion professionnelle.

Contact :

Leila BENHIMA CHERIF

Présidente

0522 41 93 00/10

Leila.cherif@gmail.com

accueil@heurejoyeuse.ma

Adresse : 5, rue Abbas El Jiraoui, Belvédère, Casablanca

Compte bancaire :

AWB / 780 000 3622 000 30190 760

Modalités de règlement :

Conformément à l'article 10-I-B-2° du Code Général des Impôts:

- *vos dons en argent et en nature octroyés aux associations reconnues d'utilité publique sont déductibles de votre résultat fiscal.*
- *Toutefois, les dons en argent dépassant 10.000 dirhams doivent être effectués:*
 - o *par chèque barré non endossable,*
 - o *moyen magnétique de paiement,*
 - o *virement bancaire ou procédé électronique pour qu'ils soient totalement déductibles de votre résultat fiscal (article 11-II du CGI) ».*

Contrôle et audit :

Les comptes de l'Heure Joyeuse sont supervisés par Deloitte, et audités par le cabinet Ernst&Young.

L'Heure Joyeuse dispose d'une comptabilité générale et analytique, gérée avec le logiciel Sage.